



CTSS DSO du 13 septembre

Le point essentiel traité durant ce CTSS a été le point sur les effectifs

La direction ne cache pas les difficultés de recrutement.

Cette année, le nombre de TSI recrutés au concours TSI pour entrer à l'ENM a été particulièrement faible : pas assez d'inscrits, donc peu de retenus à l'oral et peu de recrues.

Par ailleurs, certains TSI recrutés sur contrat partent parfois rapidement. Un des points de difficulté est le salaire. Il nous est précisé que le contrôleur budgétaire ne veut pas qu'on projette la carrière du recruté dans la grille des TSM mais qu'il ne lui soit proposé qu'une augmentation d'au plus de 5% par rapport à sa situation antérieure.

Il faut plus de perspectives pour les agents TSI en poste à DOT notamment.

La CFDT-Météo a demandé de constituer un groupe de réflexion sur la création d'un corps d'ingénieur électronicien, ce qui ouvrirait des perspectives et motiverait peut-être les agents : nous sommes plusieurs à avoir dit que les TSI n'ont pas de perspective de carrière en tant qu'électronicien à Météo-France. Cela rejoint les réflexions sur l'avenir des techniciens. Concernant la formation de ces ingénieurs électroniciens, l'ENM pourrait travailler en partenariat avec une école d'ingénieur à Toulouse, par exemple l'ENSSEIHT.

La CFDT-Météo a au passage demandé combien de postes TSI ont été requalifiés : aucun semble-t-il. Illustration supplémentaire du manque de perspectives et d'évolution de carrières des TSI. DSO/D va porter le sujet à la DRH.

Autre sujet que la DSO pourrait soumettre à la DRH, s'agissant des recrutements sur les postes d'encadrement : l'ouverture des postes en recouvrement. La CFDT a fait remarquer que la plupart des chefs de département sont des ITM mais pas à CMR. La CFDT-Météo est favorable à ce que les postes soient ouverts à la fois aux IPEF et aux ITM. DSO/D a répondu qu'ils avaient été proposés au IPEF et que faute de candidats, on l'avait proposé aux ITM. Pour nous, ce n'est pas très motivant, on recrute des ITM par défaut : pourquoi le poste n'a-t-il pas été d'emblée proposé aux ITM ?

Selon nous, on devrait proposer tous les postes d'encadrement de la DSO aux ITM comme aux IPEF : CMR/D, DEP/D, voire DSO/DA.

Enfin, ont été évoqués les recrutements « externes », à la « PEP » (Place de l'Emploi Public). Pour nous, c'est peut-être mieux que des trous mais ça gage des ressources internes à la DSO pour les former. Or, la DSO n'est pas un centre de formation. Dans nos fiches de poste, il n'est pas écrit que l'on doit former les recrues : ça prend un temps de plus en plus important que de former en interne, il faudrait que la direction en tienne mieux compte et anticipe plus les recrutements via l'école.

Sur le sujet des effectifs, nous votons favorablement une motion proposée par la CGT.
Les syndicats rappellent leur opposition à la réduction du nombre de TZO décidée par la direction dans le cadre du rapport OGED, contre l'avis des représentants du personnel.
(cf. vote du CTSS du 15/03/2022).

Suite au constat de la situation RH critique à la DSO et des difficultés induites pour ses personnels, nous demandons à la direction de Météo-France de :

- mettre en oeuvre tous les leviers d'action afin de renforcer l'attractivité des postes de la DSO pour éviter la souffrance des collègues en situation de sous-effectifs,*
- pourvoir rapidement tous les postes vacants en anticipant les nombreux départs à venir (IDV, retraites, concours, mutations, ...).*

Par ailleurs, la direction fait un point d'avancement de la mise en place des conclusions d'OGED qui porte sur la nouvelle répartition des périmètres des MIR : ça semble bien se passer.
[Nous écrire](#) si ce n'est pas le cas.